

Les Jeunesses syndicalistes F.O.:

UN CONGRES MAL INSPIRE

Nos lecteurs savent les remous provoqués au Congrès F.O. par la motion présentée par les Jeunesses syndicalistes de cette centrale. Maladroïtement défendue peut-être, mais pleine d'idées généreuses, cette motion fut repoussée par une majorité conservatrice. Nous en publions ces quelques extraits et commentaires qui nous sont communiqués par Griset, le jeune secrétaire général adjoint des J.S.F.O. (N.D.L.R.)

Une politique de la jeunesse, si elle implique dans notre pays tant une réforme de l'enseignement que le développement des sports et loisirs, exige également de profondes modifications dans le cadre de notre structure éco-nomique et sociale.

Or, il ne nous apparaît pas possible de lui donner un caractère efficient sans parvenir à:

- 1°- l'équilibre démographique de la France;
- 2°- la réduction des heures de travail ;
- 3°- l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les travailleurs.

Les Jeunesses syndicalistes revendentiquent en conséquence:

- 1°- Le prolongement de la scolarité jusqu'à 17 et 18 ans comprenant un enseignement technique;
- 2°- Une retraite égale pour tous au bout de trente années de service;
- 3°- La réduction du service militaire, le plan d'aménagement scolaire, les loisirs, les sports, l'interdiction de l'alcool aux moins de 20 ans.

Le congrès F.O., après six interventions et une heure trente de débats, a renvoyé la motion au C.C.N.. lequel l'a expédiée à la C.E.

Les membres de la commission ainsi que ceux de la Fédération furent qualifiés d'inconscients, d'utopistes et même d'intellectuels (sic), ce qui nécessite une explication.

Soyez rassurés! ce ne sera pas en termes acrimonieux ou péjoratifs, il y a des exemples, même quand ils émanent du comportement des adultes, que nous nous refusons d'imiter.

A- LE DESEQUILIBRE DEMOGRAPHIQUE:

En 70 ans, la population de Paris a augmenté de 70 % et sa banlieue de 500 %. Quant au département de la Seine, de 1830 à 1936, sa population est passée de 900.000 à 4.900.000 (12 % de la population française).

Pour Paris et sa banlieue, le temps perdu en transports représente l'activité de 200.000 ouvriers (effectif de l'industrie chimique).

L'éloquence de ces statistiques évoque parfaitement le déséquilibre social, économique et culturel auquel conduit une stupide volonté de centralisation.

B- L'AUTOMATISATION INDUSTRIELLE:

Son développement, fonction de la recherche scientifique et de la capacité des ingénieurs, tend à remplacer la main-d'œuvre. Où n'est certes pas un fait nouveau mais comparativement au siècle dernier où l'industrie était à ses débuts et l'apanage de quelques pays évolués, dans le monde entier des nations jusqu'ici dépourvues de potentiel industriel se sont efforcées, notamment au cours du dernier conflit, de se substituer à leurs fournisseurs. Par ailleurs, les événements internationaux ont incité de puissants financiers à investir des capitaux dans des régions éloignées du centre d'attraction traditionnel. Citons l'Afrique du Sud, l'Amérique du Sud, les Indes; l'Asie, qui nous offrent de nouveaux visages dont le caractère est indiscutable.

Les solutions ne résident-elles pas par conséquent dans la réduction des heures de travail, prévue par Thomas Morus au XVIème, ainsi que dans la planification de la production en fonction des nécessités tant en France qu'en Europe?

C'est en raison de ces perspectives que les Jeunes ont revendiqué aussi la retraite nationale après trente années de service, tel que cela est appliqué en Argentine.

A ce sujet, Bossis a prétendu que cela n'entrait pas dans le cadre de notre action. Seulement, comme aucune commission adulte n'avait pris à son compte une formule contre le cumul d'emplois, il nous a demandé de l'inclure dans notre motion...

C- AMELIORATION DU POUVOIR D'ACHAT:

Nous pensions surtout à ces jeunes travailleurs, parfois mariés, qui perçoivent un salaire mensuel de 25.000 francs environ. Dans le secteur Etat, ils sont victimes d'un processus aussi absurde que suranné, ils touchent au départ la moitié du salaire maximum qu'ils sont susceptibles d'atteindre dans leur catégorie, laquelle comporte généralement six échelons à franchir tous les deux ans et demi.

Y a-t-il un homme politique qui peut prétendre s'appuyer sur cette jeunesse et vouloir donner une impulsion aux sports et loisirs dans ces conditions? Quelle que soit sa bonne volonté, l'obstacle est trop important.

Qu'il nous soit permis de rappeler qu'à la suite d'une lettre l'adressée à M. Mendès-France, son directeur de cabinet nous avait promis que ce problème serait soumis au conseil des ministres.

D- PROLONGEMENT DE SCOLARITE:

Vieux de trois quarts de siècle, notre système est un des rares à subsister parmi les pays modernes.

Mais qu'importait pour notre contradicteur l'intérêt pour les Jeunes prolétariennes de s'éduquer, que lui importait que des milliers de Jeunes ne trouvent pas d'emploi, que lui importaient les exigences techniques d'une économie qui veut conserver son prestige.

Nous sommes navrés de l'inviter à, comparer le degré d'instruction de l'apprenti de 1925 et celui de 1955. Pour s'en convaincre, qu'il se dirige un jour vers les cours de formation spéciaux de la Régie Nationale Renault. Là, pourvus d'un bagage du niveau du B. E., les élèves effectuent quatre années d'apprentissage. Ce n'est pas un cas unique et il se généralisera.

E- L'INTERDICTION DES BOISSONS ALCOOLIQUES:

La «Gazette de la Santé» à laquelle collaborent d'éminents savants nous apprenait qu'en 1950, le nombre des déficients atteignait 1.500.000, que celui des maladies mentales dues à l'alcoolisme s'accroissait rapidement.

Ce phénomène est aujourd'hui confirmé du haut de la tribune de l'Assemblée nationale: de 1940 à 1945: 110.000 à 65.000; de 1946 à 1952 : 97.000. Prévisions pour 1957: 122.000. En 1952, lors du débat parlementaire sur le budget de la Santé publique, le socialiste Marcel David affirmait que 7,3 % du revenu national brut et 10 % des dépenses de consommation privée passèrent dès 1950 en boissons alcoolisées.

Pouvons-nous, par ailleurs, ne pas méditer sur les conséquences inéluctables qu'engendreront les incroyables cas d'alcoolisme infantile révélés par le docteur Serin des hôpitaux psychiatriques?

Enfin, l'évolution des crédits consacrés au budget de la Santé publique résument à eux seuls une situation dramatique que d'aucuns contestent :

1952: 48 milliards 934 millions.
1953: 58 milliards 629 millions.
1954: 61 milliards 896 millions.
1955: 71 milliards 41 millions.

Par contre, pour la Jeunesse et les Sports, les crédits étaient les suivants :

1953: 2.532.303.000.
1954: 1.491.447.000.

En vérité, nous sommes persuadés que le congrès a été mal inspiré en rejetant ladite motion.

A un moment où toutes les organisations syndicales, politiques, confessionnelles, se préoccupent de former des prosélytes, il est regrettable de dire qu'une majorité de militants F.O. n'a su qu'entériner des critiques.

J'espère, pour ma part, qu'il n'y avait là qu'une mauvaise interprétation et que l'assaut dirigé contre les Jeunes n'était pas l'œuvre concertée de quelques «bonzes» en mal de sympathie avec notre mouvement ou notre attitude d'esprit.

GRISET
*Secrétaire général adjoint
des Jeunesses syndicalistes F.O.*